

COMITÉ DE DISCIPLINE

Chambre de l'assurance de dommages

Auditions du 28 janvier 2010

(aux bureaux de la Chambre de l'assurance de dommages, sis au 999, de Maisonneuve Ouest, bureau 1200, Montréal)

Président:

M^e Patrick de Niverville

Membres :

M^{me} Éline Savard, expert en sinistre

M. Richard Legault, expert en sinistre

Procureur du syndic :

M^e Claude G. Leduc

Procureur de l'intimé :

M^e Gaétan H. Legris

RÔLE

9h00

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

c.

Michel Guertin,

Expert en sinistre public

No: 115733

Plainte no 2008-04-01 (E)

(Audition de la plainte)

Nature de la plainte :

- 1 chef pour avoir manqué de modération, d'objectivité et de dignité (*article 6 du Code de déontologie des experts en sinistre*);
- 1 chef pour avoir manqué de compétence et de professionnalisme (*article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers*)

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Secrétaire du comité de discipline au (514) 842-2591 ou 1 800 361-7288